



Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Québec, 26 janvier 2017

Monsieur Alexandre Iracà
Député de Papineau
Président de la Commission transport et environnement

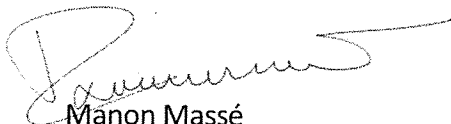
M. le président,

Par la présente, je vous invite à convoquer une séance de travail de la CTE afin que les membres analysent l'importance de tenir un mandat d'initiative pour étudier sérieusement le projet de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et le rapport du BAPE sur le REM.

Le REM est un projet d'envergure qui aura des effets structurants sur la région métropolitaine mais il aura aussi des impacts sur le développement futur des infrastructures de transport collectif au Québec. Devant un investissement public de cet ampleur, plus de 2,5 MM \$, nous croyons que les parlementaires québécois ont la responsabilité de s'assurer que le projet sera profitable, qu'il répondra aux plus hautes exigences en matière d'éthique et de transparence et qu'il sera compatible avec les règles de développement durable.

Par ailleurs, je vous demande de me faire parvenir la documentation et les informations qui seront fournies aux membres dans le cadre de ce mandat, car nous avons l'intention de collaborer et de participer aux travaux de la Commission.

Je vous remercie pour votre collaboration.



Manon Massé
Députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques

cc. Leaders des groupes parlementaires
Secrétaire de la CTE